

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois de février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, MM. Stéphane DELÉAGE, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mme Christine RODRIGUES, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, MM. Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 9 février 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 27

Secrétaire : Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/012- POSTES DE MAIRES-ADJOINTS - SUPPRESSION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-2, et L 2122-15 ;

Vu la délibération n° 2020/062 du 3 juillet 2020, relative à la création des postes de Maires-Adjoints ;

M. le Maire rappelle la démission de M. Gilles GOLLIET, 4^{ème} Maire-Adjoint chargé des Finances, acceptée par M. le Préfet le 13 octobre 2023.

M. le Maire rappelle la démission de Mme Amandine DUNAND, 7^{ème} Maire-Adjointe chargée de la Communication, acceptée par M. le Préfet le 14 décembre 2023.

M. le Maire propose de supprimer les deux postes de Maires-Adjoints et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur cette proposition.

Il est rappelé que ces suppressions modifieront automatiquement l'ordre du tableau du Conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **SUPPRIME** les deux postes de Maires-Adjoints
- **FIXE** le nombre de Maires-Adjoints à 6
- **MET** à jour le tableau des Maires-Adjoints comme suit :

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 23/02/2024

ID : 074-217402809-20240215-CM24012-DE

S²LOW

Rang	Prénom et Nom de l'élu
1 ^{er} Maire-Adjointe	Mme Michèle FAVRE D'ANNE
2 ^{ème} Maire-Adjoint	M. Claude COLLOMB-PATTON
3 ^{ème} Maire-adjointe	Mme Chantal PASSET
4 ^{ème} Maire-adjointe	Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX
5 ^{ème} Maire-Adjoint	M. Stéphane DELÉAGE
6 ^{ème} Maire-Adjoint	M. Pierre LESTAS

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 19 février 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Joëlle TIBURZIO

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 22 FEV. 2024 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 23 FEV. 2024

THÔNES, le 23 FEV. 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

